



**Objet : Accompagnement à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles**

Pièces jointes :

- Plaquette de présentation de l'accompagnement ;
- Formulaire de candidature ;
- Guide d'enregistrement des données Enedis.

Madame, Monsieur,

La production d'énergie photovoltaïque peut permettre de maîtriser ses charges énergétiques ou de bénéficier d'un revenu complémentaire, tout en diminuant son impact environnemental en réduisant la production de gaz à effet de serre, cause principale du réchauffement climatique.

Propre, accessible grâce au soutien de l'État, cette énergie est dorénavant fiable et rentable.

De plus, l'installation de sa propre source de production électrique peut réduire la dépendance à l'externe et fiabiliser les coûts de revient des produits.

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais ainsi que la Chambre d'agriculture ont souhaité soutenir les agriculteurs dans cette démarche d'installation de photovoltaïque en proposant d'accompagner 6 projets (étude de faisabilité, étude des meilleurs portages possibles, analyse des devis et mise en relation avec des installateurs agréés) entièrement gratuitement afin de lancer la dynamique.

Ces 6 exploitations accompagnées deviendront ainsi « exploitations pilotes » et s'engagent ainsi à accepter une visite par an (maximum), en présence de la Chambre, afin d'expliquer aux autres exploitants les différentes étapes, les bénéfices mais aussi les embûches à éviter.

L'Appel à manifestations d'intérêts ci-joint reprend les différents éléments qui permettront de déterminer les 6 exploitations qui pourront bénéficier de cet accompagnement gratuit. La plaquette ci-jointe explique également les différentes étapes de l'étude proposée.

Nous restons à votre entière disposition pour plus de précisions.